



Pôle Interconsulaire – Cré@vallée Nord
24060 PERIGUEUX Cedex 9
Tél. : 05-53-35.88.71 - Email : spfs24@hotmail.fr
(Permanence le mercredi matin)

Réf. : PF/SR 001/2024

Madame, Monsieur,

Suite à votre demande, nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint :

- Barème de cotisation 2024,
- Bulletin d'adhésion 2024,
- Conditions Générales de l'assurance Responsabilité Civile Forêt

Le montant, voté lors de notre dernière l'assemblée générale, permet d'assurer le fonctionnement au quotidien du syndicat qui défend vos intérêts. Il comprend obligatoirement la cotisation « assurance groupe » Responsabilité Civile pour vos bois et, le cas échéant, l'assurance Responsabilité Civile pour les étangs si vous l'avez souscrite.

La couverture en Responsabilité Civile de vos bois n'est acquise que si vous déclarez **l'intégralité de vos surfaces boisées** au premier janvier de l'année 2024. En effet, il n'est pas possible de n'assurer qu'une partie de votre propriété en responsabilité civile. A ce titre, merci de nous transmettre un **relevé de votre propriété**.

Si vous acquérez en cours d'année des parcelles forestières, il convient de nous le signaler. Ce changement n'entraînera pas le versement d'une sur-cotisation mais permettra de prendre en compte ces nouvelles surfaces dans l'assurance. Si vous vendez une parcelle, il vous appartient de nous le signaler mais cette baisse de surface n'entraînera pas de remboursements de cotisation.

De plus, nous attirons votre attention sur le fait qu'une **franchise de 500€** par sinistre est appliquée dans ce contrat, que l'adhésion est effectif du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours et que les arbres visuellement morts sont exclus de la garantie dès que ceux-ci se situent à moins de 25 mètres d'une bordure avec un tiers. En cas de sinistre, merci de transmettre votre déclaration au syndicat par courrier avec RAR ou par mail : spfs24@hotmail.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Stéphanie ROBERT
Secrétariat Syndicat Propriétaires Forestiers Sylviculteurs Dordogne
Pôle Interconsulaire
Cré@vallée Nord - Coulounieix Chamiers
24060 PERIGUEUX Cedex 9
Tél. : 05 53 35 88 71 (permanence mercredi matin)
Email : spfs24@hotmail.fr